Feuille officielle du district de La Neuveville

No 29 - Vendredi 15 août 2014

Nods | Commune mixte de Plateau de Diesse | La Neuveville

Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch
veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

1er AOÛT 2014 – ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Chères Neuvevilloises, chers Neuvevillois, chers visiteurs qui sont nos invités ce soir,

L'inspiration vient en marchant… une partie de mon discours s'est constituée ce matin en contemplant le beau paysage depuis le chemin sous la Roche au Crocs. La Roche au Crocs ? Pour ceux qui ne savent pas où elle se situe, elle a une forme de semelle vue du lac. Le chemin qui y monte depuis les vignes offre une magnifique vue sur le vignoble et le hameau de Chavannes, le lac et les Alpes.

Elle est pas belle, notre Suisse ?

Un peu d'histoire : nous fêtons aujourd'hui la fête nationale, le 723ème anniversaire de la Confédération Helvétique. Notre pays a été fondé en 1291, date du pacte fédéral entre Uri, Schwyz et Nidwald. Longtemps oublié, ce pacte ne fut redécouvert qu'au XVIIIème siècle et publié dans sa version latine originale en 1760. Il ne sera choisi comme pacte fédéral qu'à la fin du XIXème siècle sur l'initiative du Conseil fédéral et fêté pour la première fois à l'occasion de son sixième centenaire en 1891. A partir de 1899, la fête nationale suisse est célébrée annuellement le 1er août. Avant cette date, la fondation de la Confédération était placée au 8 novembre 1307, date du légendaire serment du Grütli. Le 1er août est un jour férié officiel dans toute la Suisse depuis 1994 seulement, suite à une initiative populaire lancée lors de l'année du 700ème.

C'est donc la 115ème année que nous fêtons notre fête nationale de manière officielle.

L'adoption d'un système fédéral en 1848 marque la naissance de la Suisse moderne. Auparavant les différents cantons présents étaient totalement souverains et il n'existait pas d'organe supra-étatique.
Le Conseil fédéral de l'époque a mis en place deux piliers qui au premier abord semblent contradictoires: un système politique libéral, favorisant les libertés aussi bien individuelles qu'économiques, et un système de solidarité visant l'intégration de tous les citoyens, issus de tous les courants politiques et sociaux, au sein de la communauté. Ces deux principes constituent toujours une base importante de la Suisse et un facteur de stabilité et de cohésion intérieure.

La Suisse a une position particulière dans l'environnement politique et économique actuel. Notre modèle politique nous a permis de rester prospères malgré les multiples crises qui se sont succédées. Le fédéralisme et surtout le système de milice dans les domaines militaire et politique contribuent à la stabilité de notre pays.

La Grèce qui a fait faillite, les pays latins dont les systèmes sont au bord du gouffre, leurs grosses fortunes qui vont s'établir à l'étranger, la Grande Bretagne qui songe à se retirer de l'Europe, l'Ukraine qui fait face à une guerre civile, pour n'en citer que quelques-uns… nous restons un pays privilégié par rapport à nos voisins et souvent, nos problèmes paraissent petits à la lumière de ceux qui les préoccupent et nous sommes enviés à l'échelon européen et mondial. Venez discuter avec les saisonniers qui travaillent chez nos vignerons, qui viennent de Pologne, du Portugal ou d'ailleurs, et vous verrez que la situation qu'ils vivent dans leur pays d'origine est très loin de la qualité de vie que nous avons su maintenir en Suisse.

Les grands enjeux actuels sont le maintient de la Suisse dans sa place privilégiée dans le modèle politique et économique mondial, notamment en gardant des bases saines dans la collaboration avec la communauté européenne et les autorités fiscales des différents pays. Nous avons également un rôle important de médiateur à exercer dans les différents conflits internationaux, et notre président Didier Burkhalter fait un excellent travail dans ce domaine.

Le 1er août, c'est également une journée qui permet de mesurer le réflexe patriotique. Les drapeaux et lampions aux couleurs du drapeau national fleurissent sur les balcons et terrasses, et en cette année du mondial de foot on a senti une grande solidarité en suivant l'évolution de notre équipe nationale dans la phase finale. Ici aussi, au niveau du sport, nous sommes un petit pays qui arrive à former de très bons athlètes qui peuvent s'aligner dans l'élite mondiale.

Au niveau de notre commune, la vie locale se mesure au taux d'activité des sociétés locales. Ces sociétés sont également une spécificité suisse, elles sont une des composantes du tissu local. Et il y a à la Neuveville beaucoup de bénévoles qui font fonctionner ces sociétés. J'aimerais ici remercier tout particulièrement la SDN pour l'organisation de l'événement de ce soir ainsi que les costumes neuvevillois qui font fonctionner la buvette. Je vous propose de les applaudir pour tout le travail effectué !

Sur ces quelques mots, il me reste à vous souhaiter une excellente soirée de fête nationale avec le spectacle pyrotechnique de la compagnie KARNAVIRES de Marseille.

Vive la Suisse, vive la Neuveville !

La Neuveville, Alain Binggeli
Président du Conseil général

Avis de construction

Requérants et auteurs du projet : M. et Mme Giuseppe et Annie Iosca, Les Pommerets 35, 2037 Montezillon.

Projet : Réfection de la peinture de toutes les façades et de tous les volets du bâtiment existant (couleurs gris clair et gris foncé), à la rue du Tempé 7, sur la parcelle no 269, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Vieille Ville ».

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du

15 août 2014 au 15 septembre 2014. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 15 août 2014

Services techniques de La Neuveville

RENTREE SCOLAIRE

Ecoles primaire et enfantine de La Neuveville

La rentrée des classes est fixée pour tous les élèves sauf les 1ère enfantine au :

lundi 18 août 2014 à 8h 15.

Les enfants qui entrent pour la première fois à l'école enfantine commenceront lundi 18 août à 13h25

La direction

DÉPÔT PUBLIC

Modification mineure du plan de quartier « Les Plantes »

Conformément à l'article 122, alinéa 6 de l'Ordonnance sur les constructions (OC), le Conseil municipal décide de mettre la modification mineure du plan de quartier « Les Plantes » et du règlement y relatif en dépôt public du 15 août 2014 au 15 septembre 2014, au sens de l'article 60 de la Loi sur les constructions. Les documents usuels sont déposés publiquement auprès du bureau des services techniques, chemin de la Plage 2, où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture.

Les éventuelles oppositions et réserves de droit doivent être présentées par écrit en deux exemplaires. Elles sont à adresser au Conseil municipal de La Neuveville, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, avant la fin du dépôt public.

La Neuveville, le 15 août 2014

CONSEIL MUNICIPAL

COMMANDE D'HUILE DE CHAUFFAGE

Les personnes intéressées par une commande d'huile de chauffage sont priées de s'inscrire au moyen du bulletin ci-dessous d'ici le **2 septembre 2014, au plus tard.**

BULLETIN DE COMMANDE à retourner à :

Département des finances,
Place du Marché 3, 2520 La Neuveville,
tél. 032 752 10 10, compta@neuveville.ch

Le / la soussigné(e) passe commande ferme

de ..... litres de mazout.

☐ Normal
☐ Eco

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Signature : .....

Date : .....

Livraison prévue
dans le courant du mois de septembre

Commune de La Neuveville

MISE EN SOUMISSION DES PRESTATIONS DE RAMASSAGE ET TRANSPORT DES DÉCHETS URBAINS COMBUSTIBLES (DUC) DE LA COMMUNE DE LA NEUVEVILLE.

Pouvoir adjudicateur :
Commune de la Neuveville, Chancellerie, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville

Délai de clôture pour le dépôt des offres : 26.09.2014 à 11h30

Mode de procédure : Procédure ouverte

Genre de marché : Marché de service

Vocabulaire commun des marchés publics : CPV : 90500000 – Services liés aux déchets et aux ordures

Délai d'exécution : 01.01.2015 – 31.12.2020

Obtention du dossier d'appel d'offres : sous www.simap.ch ou à l'adresse suivante : CSC Arc jurassien, à l'attention de Pascale Reymond, Grand-Rue 107, Case postale 66, 2720 Tramelan, Suisse, Fax : 0324873554, E-mail : pascale.reymond@csc-dechets.ch

Dossier disponible à partir du : 15.08.2014 jusqu'au 26.09.2014

Avis de construction

Requérante : Municipalité de La Neuveville

Emplacement : Parcelles nos 532 et 85.02, Chemin de la Plage 2, commune de La Neuveville

Projet : Mise en place d'une barrière de 2.0 m de hauteur afin de clôturer la place située au nord du bâtiment existant

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : Zone HA3 / PPR no 1

Dérogation : 48 LAE

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 14 septembre 2014 inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 15 août 2014

Le préfet : J.-Ph. Marti

COMMISSION DES LOISIRS SPORT

60 secondes chrono

Ce nouveau projet appelé « 60 secondes chrono » propose des activités basées sur l'endurance, l'habilité, la rapidité, la collaboration, la concentration, etc. Tout d'abord, il faut former une équipe composée de 5 personnes âgées entre 10 à 90 ans. 10 exercices sont à accomplir en 60 secondes par exercice en engrangeant un maximum de points. Pour cela, l'équipe inscrite peut s'entraîner chez soi en famille ou entre amis dans une ambiance conviviale

Le Samedi 30 août 2014 à partir de 9h jusqu'à 12h aura lieu la dernière activité « 60 secondes chrono » de cette année 2014. Si vous êtes intéressés à participer et que votre équipe est composée de 5 personnes âgées entre 10 et 90 ans, inscrivez-vous sur notre site www.be.ch/sport-ossm. Pour cette dernière session, l'activité se déroulera dans 4 lieux soit : La Neuveville, Malleray, St-Imier et dans la Région Prévôtoise.

Devenez les prochains champions de « 60 secondes chrono » et battez le record de 276 points !

Merci de vous inscrire jusqu'au 25 août 2014.

L'inscription coûtera CHF 10. par équipe.

Les 10 prochaines activités seront déposées ci-après au moment voulu.

L'OSSM espère vous voir nombreux lors de cette manifestation sportive, « 60 secondes chrono ».

Inscrivez-vous vite !

JURA BERNOIS - VISITES GUIDEES 2014
LA NEUVEVILLE – VIEILLE VILLE

Les visites sont organisées, durant le mois d'août les

Dimanche 17 août à 15h05
Dimanche 23 août à 10h00 et 15h00
Dimanche 24 août à 15h05
Dimanche 31 août à 15h05

Elles sont bilingues (français/allemand), ont lieu par tous les temps et durent une heure.

S'inscrire n'est pas nécessaire sauf pour le 23 août 2014.

Le lieu de rendez-vous est à la Tour-de-Rive (27 juin)
Le lieu de rendez-vous est au débarcadère BSG. (3-10-17-24-31 août)
Le lieu de rendez-vous est au Musée (23 août)

Coût : CHF 10.-.

JURA BERNOIS TOURISME
MARION SAENGER
Responsable du bureau d'accueil
Rue du Marché 4 | CH-2520 La Neuveville
T. +41 (0) 32 751 49 49 | F. +41 (0) 32 751 28 70
laneuveville@jurabernois.ch | www.jurabernois.ch

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE - SPORT

MIDI ACTIF

Vous êtes intéressé?
Vous aimez faire du sport et vous avez conscience que c'est important pour votre santé et votre mise en forme?

L'OSSM en collaboration avec la Commune de La Neuveville vous propose un prix avantageux de Fr. 60.– pour 12 séances.

Infos
Durée du cours: 45 min. de 12h15 à 13h00
Sports pratiqués: Renforcement musculaire et cardio.
Encadrés par des moniteurs.
Vestiaires et douches: disponibles sur place.
Lieu: La Neuveville, halle de sport du Collège du district.

Jeudi 28.08.2014	**06.11.2014**
Jeudi 04.09.2014	**13.11.2014**
Jeudi 11.09.2014	**20.11.2014**
Jeudi 18.09.2014	**27.11.2014**
Jeudi 23.10.2014	**04.12.2014**
Jeudi 30.10.2014	**11.12.2014**

Inscrivez-vous
sur le site internet: www.be.ch/sport-ossm

Pour de plus amples informations
OSSM
Service du sport
Rue des Fossés 1, 2520 La Neuveville
Tél. 031 635 49 50
ossm.sport@pom.be.ch

Commune de Nods

Avis de construction

Requérants : Jérôme Léchot et Eliane Bögli, Chemin de Pâquier 3, 2518 Nods

Auteur du projet : Eric Darioly, paysagiste, Sous Planche Grenier 12, 2518 Nods

Projet : Remplacement de l'accès en pierre au Sud et création d'un chemin d'accès en pavés béton gris nuancé pour la partie Nord du bâtiment sur RF 3090, Chemin de Pâquier 3, 2518 Nods

Zone : Village ancien

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 15.08.14

Administration communale

Avis de construction

Requérant : FUNICAR IMMOBILIEN AG, Monsieur Peter Moser, Faubourg du Lac 15/17, 2502 Bienne

Auteur du projet : Gérard Racine, architecte, Le Parlet 14, 2514 Lamboing

Projet : Agrandissement du local pour les cars postaux, remplacement de 2 portes de garage au bâtiment existant et pose d'un container pour bureau. Façades et toit à un pan en tôle thermolaquée de couleur brune sur RF 1239 du ban de Nods, Crêt Melins 4, 2518 Nods

Zone : Industrielle et artisanale

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans et profils

Protection des eaux : A

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 15.08.14

Administration communale

Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30
Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte
tous les lundis et samedis
des semaines paires, soit
les jours mentionnés ci-après :

JUILLET
Lundis 18, 25
Samedi 23

de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien
vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

A LOUER À NODS

A louer dès le 01.11.2014 un appartement de 3 pièces, 2e étage à la route de Diesse 4.

Loyer mensuel CHF 650.- + charges CHF 200.00

Pour les visites, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec l'administration communale au 032 751 24 29.

Les dossiers doivent ensuite être remis à l'administration communale, Place du village 5, 2518 Nods.

Administration communale

FSG NODS

Et oui, chers juniors, les vacances sont finies.
Reprise des leçons à partir du 25 août 2014.

Horaire gymnastique groupe jeunesse

1 & 2 HarmoS
Jeudi de 17h à 18h - Véronique Aubry

3 & 4 HarmoS
Jeudi de 18h à 19h - Véronique Aubry

5, 6 & 7 HarmoS
Mercredi de 18h30 à 20h - Éric Giudice
& Corinne Sunier

8, 9, 10 & 11 HarmoS
Mardi de 18h30 à 20h - Aline Droz

Contact en cas de questions
Corinne Sunier - 079 254 22 39

Pour le comité : Gladys Bourquin

RAMASSAGE DU PAPIER

Le prochain ramassage du papier pour la commune de Nods aura lieu les

22 et 23 août 2014

A cet effet, une benne sera déposée à la déchèterie dès 08.00 h.

Ce ramassage n'étant plus effectué par les élèves, nous prions chacun de bien vouloir apporter lui-même son papier jusqu'à la benne.

RAPPEL IMPORTANT : le papier doit être ficelé par paquets ou éventuellement mis dans des sacs papier dont les anses auront été préalablement retirées. Par sacs en papiers, il faut entendre les cabas en papier, mais pas les sacs pour les aliments des animaux qui sont totalement interdits. De plus en aucun cas il ne doit être emballé dans des sacs en plastique ou poubelles.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

ADMINISTRATION COMMUNALE

LE PLUS BEAU VILLAGE DE SUISSE ROMANDE

Le village de Nods figure parmi les finalistes du concours de l'illustré "le plus beau village de Suisse romande 2014" !

Si ce n'est pas encore fait…, nous vous invitons à aller voter pour Nods jusqu'au 30 août 2014 sous www.illustre.ch/concours.

Conseil communal

LA FÊTE DU VILLAGE APPROCHE A GRANDS PAS. VOILÀ LE PROGRAMME :

Vendredi 29	Carnotzets ouverts de 18h00 à 03h00
18h00	Ouverture des carnotzets
18h00-19h00	Exposition à la forge
19h00-19h15	Démonstration des parapentes
19h15-19h25	Discours officiel
19h45-20h15	Fanfare de Nods
20h30-22h00	Ecole de chant de France Hamel
Samedi 30	Carnotzets ouverts à partir de 10h (nuit libre !)
10h30-17h00	Châteaux gonflables pour les enfants (en cas de beau uniquement)
10h30-12h00	Exposition d'artistes
11h00-12h00	Apéro des non-résidents et nouveaux habitants
13h30-16h30	Animations pour les enfants (jeux organisés par la FSG Nods et le Niola Team)
13h30 – 18h00	Trottinettes, Déval chasss, balade en poneys
14h00-16h00	Initiation à la forge pour les enfants
15h00-20h00	Exposition de la forge
15h30-18h00	Exposition d'artistes
17h00	Lâché de ballons
17h00-18h00	Cours de zumba (gratuit et ouvert à tous !)
19h00-19h45	2L jazz
20h00-20h30	Beat box avec Dion Sumi
21h00-22h30	Red Night
22h00- 02h00	Animation musicale "Bodenständig" dans les carnotzets
Dimanche 31	Carnotzets ouverts dès 10h00 et jusqu'à 22h00
08h00-10h00	Déjeuner public au battoir
10h00-11h00	Culte à l'Eglise de Nods
10h30-12h00	Réception et apéro avec Nods France
10h30-17h00	Châteaux gonflables
10h30-12h00	Exposition d'artistes
11h00-12h00	Concert apéro avec Nicole Thomet et ses élèves
12h00-14h00	Dîner officiel
14h30-15h30	Cortège
15h30-17h00	Karaoké
15h30-18h00	Trottinettes Déval chasss et exposition d'artistes
15h30-19h00	Exposition de la forge
22h00	Fermeture

En cas de beau temps, les différents concerts et animations musicales auront lieu sur la place du village. Sinon, ils se dérouleront à l'intérieur du battoir. Cette année, afin de favoriser les différentes sociétés, il n'y aura pas de cantine principale ! Une petite restauration sera néanmoins disponible dans le battoir durant les différents concerts.

RETOUR ANCIENNES VIGNETTES JAUNES POUR CONTENEUR

Les personnes encore en possession de vignettes jaunes pour conteneur non utilisées sont priées de les rapporter à l'administration communale **jusqu'à fin août 2014** où elles leur seront remboursées.

Merci d'avance.

Administration communale

ORDONNANCE SUR LES TARIFS ÉLECTRIQUES

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998.

Lors de sa séance 8 juillet 2014, le Conseil communal de Nods a adopté l'ordonnance fixant les tarifs électriques pour 2015. Cette ordonnance entrera en vigueur 01.01.2015, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

L'ordonnance est consultable auprès de l'administration ou sur le site internet www.nods.ch.

Voies de recours
Un recours peut être formé contre l'ordonnance du Conseil communal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Administration communale

Avis de construction

Requérant : Claude Massari, Le Petit Chemin 3, 2518 Nods

Auteur du projet : Architectes Associés – Le Carré Vert Sàrl, Ville 19, 2525 Le Landeron

Projet : Création d'un appartement dans un ancien garage/rural sur RF 2531 du ban de Nods, Le Petit Chemin 3, 2518 Nods

Zone : Village Ancien

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 15.08.14

Administration communale

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Sylvie et Michael Peter, rte de Chasseral 107, 2518 Nods

Projet : Abattage de neufs arbres protégés (épicéa) et replantage d'arbres de même essence plus jeunes

Emplacement : Parcelle no 2257, au lieu-dit rte de Chasseral 107, commune de Nods

Zone : H1

Dérogation : 38 bis al. 2 RCC

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 14 septembre 2014 inclusivement auprès de l'administration communale de Nods. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 15 août 2014

Le préfet : J.-Ph. Marti

Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

HORAIRES TÉLÉPHONE & GUICHET

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE **8H00** À **11H30** ET DE **13H30** À **16H00**

***Le guichet de l'administration** est ouvert selon l'horaire suivant :*

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch
Téléphone : 032 315 70 70
Fax : 032 315 27 69
Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2014, l'administration sera **fermée** aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Me et Je	01.01.2014	02.01.2014	Nouvel-An
Ve et Lu	18.04.2014	21.04.2014	Pâques
Jeudi	29.05.2014	————	Ascension
Lundi	09.06.2014	————	Pentecôte
Lundi	21.07.2014	03.08.2014	Vacances estivales
Lundi	22.12.2014	04.01.2015	Vacances de Noël

HORAIRES DES DÉCHETTERIES DIESSE / PRÊLES

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	11h00 - 12h00	16h00 - 17h00	10h00 - 11h30
Prêles	11h00 - 12h00	17h00 - 18h00	10h00 - 11h00

Points de collecte des déchets verts Lamboing/Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

ORGANISATION DE LA FÊTE VILLAGEOISE DE LA COMMUNE DE PLATEAU DE DIESSE, À PRÊLES EN 2015

Dans le but de créer le comité d'organisation de cette fête villageoise 2015, la commune est à la recherche de citoyennes et citoyens prêts à s'engager.

Dans le cas où vous seriez intéressés à vous investir dans ce projet, ou pour tout complément d'information, ou encore si vous avez des propositions de thèmes, veuillez contacter l'administration communale au 032 315 70 70, par courriel à info@leplateaudediesse.ch ou venir à la séance d'information qui est prévue le 18 août 2014 à 19h30 au Battoir de Diesse.

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre engagement pour notre nouvelle commune fusionnée.

L'administration communale

GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE (Bergerie du Haut)

Pour le week-end des 16 et 17 août 2014, le gardiennage sera assuré par la famille Jean Pauli.

Le Comité

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE COMMUNALE

CONVOCATION

à l'Assemblée communale du 18 septembre 2014 à 20 h 00, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF. 360'000 pour la remise à niveau des infrastructures d'eau potable de Lamboing
a)Présentation du dossier
b) Approbation du crédit d'engagement de CHF. 360'000 pour la remise à niveau des infrastructures d'eau potable de Lamboing

2. Informations du Conseil communal

3. Divers et imprévus

Informations :
Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.

Prêles, le 15 août 2014

VENTE DE BOIS DE FEU

Les personnes intéressées par l'achat de bois de feu peuvent s'annoncer directement au forestier de triage, M. Ph. Mottet, tél. 079 631 46 87. Prix du stère de quartelage, hêtre, Fr. 80.00.

Administration communale

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES EN 2014

Stationnements
Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00
Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
Lamboing : Place de parc près du restaurant du Cheval-Blanc, entre 14h30 et 15h30

Samedi 23 août, Samedi 6 septembre, Samedi 20 septembre, Samedi 4 octobre, Samedi 18 octobre, Lundi 3 novembre, Samedi 15 novembre, Samedi 29 novembre, Samedi 13 décembre.

L'administration communale

DÉPÔT PUBLIC D'UNE MODIFICATION MINEURE DU PLAN D'AFFECTATION DU VILLAGE DE DIESSE SELON L'ARTICLE 122, AL. 7 OC (PROCÉDURE SIMPLIFIÉE)

Conformément aux articles 60 de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions (LC) et 122, alinéa 7 de l'ordonnance du 6 mars 1985 du 6 mars 1985 sur les constructions (OC), le Conseil communal de la commune de Plateau de Diesse dépose publiquement la modification susmentionnée. Cette modification concerne la zone « Village ancien ».

Les documents sont déposés au secrétariat communal pendant 30 jours, soit du 15 août au 15 septembre 2014.

Le Conseil communal envisage d'arrêter la modification selon la procédure applicable aux modifications mineures (procédure simplifiée) au sens de l'article 122 al. 7 OC.

Pendant la durée du dépôt public, il est possible de former une opposition écrite et motivée ainsi que d'émettre une déclaration de réserve de droit auprès du secrétariat communal aussi bien contre le choix de la procédure simplifiée que contre la modification envisagée.

Le Conseil communal

COURSE ANNUELLE DES AÎNÉS 2014

Cette année, la course annuelle des aînés aura lieu trois jours différents, ainsi les personnes peuvent choisir la date qui leur convient le mieux. La destination sera la même pour les trois sorties et le souper se fera chaque fois au restaurant du Cheval Blanc à Lamboing.

Me. 10 septembre 2014 à 13h00 devant la Poste de Lamboing

Je. 18 septembre 2014 à 13h00 devant l'école de Prêles

Ve. 26 septembre 2014 à 13h00 devant l'ancienne Poste de Diesse

Afin de pouvoir organiser cette sortie au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à l'aide du talon d'inscription ci-dessous **jusqu'au 3 septembre 2014 au plus tard.**

N'oubliez pas de préciser si vous avez besoin d'un transport jusqu'au lieu de rendez-vous et pour le retour à domicile.

Pour tout renseignement sur cette excursion, vous pouvez nous contacter au 032 315 70 70.

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Talon d'inscription
Course annuelle des aînés 2014

Nom(s): .....

Prénom(s): .....

Adresse: .....

Localité: .....

No de tél. : .....

Transport : NON ☐ OUI ☐

Je participe à la sortie du :

☐ me. 10 septembre 2014 à 13h00 devant la Poste de Lamboing
☐ je. 18 septembre 2014 à 13h00 devant l'école de Prêles
☐ ve. 26 septembre 2014 à 13h00 devant l'ancienne Poste de Diesse

Je participe :

☐ à la course et au souper au restaurant du Cheval Blanc à Lamboing
☐ à la course uniquement
☐ au souper au restaurant du Cheval Blanc à Lamboing uniquement

*A retourner **jusqu'au 3 septembre 2014 au plus tard** à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles*

Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

Avis de construction

Requérants : Madame et Monsieur Nathalie et Clément Miazza, Rte de La Neuveville 23, 2515 Prêles

Auteur du projet : John Schwab SA, Milieu du Village 4, 2515 Prêles

Emplacement : Parcelles nos 2686 et 2710, au lieu-dit Vue des Alpes 14 et 16, Prêles, commune mixte de Plateau de Diesse

Projet : Construction d'une maison familiale, d'un appartement séparé, d'un couvert à voiture, installation de panneaux solaires photovoltaïques, d'une fenêtre en pente, création de deux accès et divers aménagements extérieurs

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : H2

Dérogation : 80 LR

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 14 septembre 2014 inclusivement auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 15 août 2014

Le préfet : J.-Ph. Marti

Modification du permis de construire no PC 97/2013 accordé le 6 mars 2014

Requérante : Mme Nelly Grosjean, Les Moulins 1, 2516 Lamboing

Auteur du projet : Swiss Property Group SPG AG, M. R. Schultheiss, Hans-Hugistr. 12, 2502 Bienne

Emplacement : Parcelle no 2093, Les Moulins 1 et 1a, Lamboing, commune de Plateau de Diesse

Modifications projetées : Modification des ouvertures en façades Est et Sud selon plans

Zone : Village ancien

Recensement architectural : Objet C, digne de conservation, ensemble bâti A

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 14 septembre 2014 inclusivement auprès de l'administration de la Commune mixte de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre les modifications, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 15 août 2014

Le préfet : J.-Ph. Marti

Avis de construction

Requérant : Bourgeoisie de Prêles, p.a. M. Sylvain Rossel, 2515 Prêles

Auteur du projet : Viret Architectes SA, Champ-du-Moulin 58, 2503 Bienne

Propriétaire foncier : Bourgeoisie de Prêles

Projet : Aménagement d'un remblai, parcelles nos 2380 et 2389, Route de La Neuveville/La Côte, village de Prêles

Zone : PQ Camping La Côte

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 15 août au 15 septembre 2014. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 15 août 2014

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérant : Garage des Rocs SA, Route de Lamboing 45, 2517 Diesse

Auteur du projet : Garage des Rocs SA, Diesse

Propriétaire foncier : Garage des Rocs SA, Diesse

Projet : Pose de deux réclames, façade du bâtiment 47a et totem, parcelle no 2316, village de Diesse

Zone : Artisanale

Dimensions : selon plans déposés

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Plateau de Diesse jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 15 août au 15 septembre 2014. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 15 août 2014

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Sarah et Marco Rizzardo, 2515 Prêles

Auteurs du projet : Mme et M. Sarah et Marco Rizzardo, 2515 Prêles

Propriétaires fonciers : Mme et M. S. et M. Rizzardo, 2515 Prêles

Projet : Agrandissement de la maison, parcelle no 2532, Vue des Alpes 6, village de Prêles

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 15 août au 15 septembre 2014. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 15 août 2014

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants : Mme et M. M. et J.-P. Blanchard, 2516 Lamboing

Auteur du projet : Grimm Heiztechnik SA, Riedmatte 2, 2576 Lüscherz

Propriétaires fonciers : Mme et M. Blanchard, Lamboing

Projet : Démontage de la chaudière et installation d'une pompe à chaleur extérieure sur parcelle no 2417, Champs la Dame, village de Lamboing

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Plateau de Diesse jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 15 août au 15 septembre 2014. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 15 août 2014

Secrétariat communal

Appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications,

MISE AU CONCOURS

La communauté scolaire du Plateau de Diesse met au concours le poste de

directeur / directrice de l'école à journée continue (EJC)

taux d'occupation 40%

Exigences : formation de puériculteur/trice, d'enseignant/e, d'éducateur/trice de l'enfance ou formation équivalente.

Mission : fixer les buts pédagogiques de l'EJC; organiser l'horaire du personnel et décider des tâches et responsabilités de chacun; se charger d'entretenir de bons contacts avec les offices sociaux, médicaux, paramédicaux et éducatifs, les autorités, les parents et le voisinage; organiser les colloques pour l'équipe éducative; veiller à une occupation optimale de l'EJC.

Nous offrons : un emploi intéressant et varié dans une petite structure d'accueil située à Lamboing. Salaire fixé selon l'échelle cantonale des traitements des enseignants. Entrée en fonction 15.10.2014.

Vous êtes dynamique, motivé/e, organisé/e et savez faire preuve d'anticipation, vous êtes donc celui/celle que nous recherchons. Vous pouvez nous faire parvenir votre offre de service avec curriculum vitae et copies de certificats à l'adresse suivante : Communauté scolaire du Plateau de Diesse, CP 91, 2516 Lamboing, mention «postulation EJC», délai 05.09.2014.

Communauté scolaire du Plateau de Diesse

août 2014

Avis de construction

Requérant : M. Peter Bösiger, Dorfstr. 13a, 2572 Sutz

Auteur du projet : M. Peter Bösiger, Sutz

Propriétaire foncier : M. Thomas Gerster, Schloss-Strasse 8, 4922 Bützberg

Projet : Changement d'affectation de l'écurie à chevaux existante pour des vaches, parcelle no 2211, Derrière La Chaux 2a, village de Lamboing

Zone : Village ancien

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Plateau de Diesse jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 15 août au 15 septembre 2014. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 15 août 2014

Secrétariat communal

Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville
Vendredi
Cultes dans les homes
10h Mon Repos - 10h 45 Montagu
Le soir : course de la solidarité à la halle de gym de Prêles.
Dimanche 17 août
culte à la Blanche Eglise
9h45 Sonnerie des cloches
10h Culte
John Ebbutt, pasteur
Matthieu 7, 21-27 : sur le roc. Dernière parabole de l'été !
Chants : 45-10 ; 44-09 ; 84 ; 45-12 ; 46-06
Mercredi
10h, groupe de prière à la Blanche Eglise
Jeudi 21 août
20h, Ec - août à la Blanche-Eglise
Une pause bienfaisante, un moment de ressourcement composé de quelques gouttes et rayons de soleil : 2 chants et une guitare, un peu de silence pour une Parole, une courte méditation pour la route. Bienvenue pour 30 minutes à 20h, les jeudis 21 et 28 août

La Blanche Eglise est ouverte la semaine de 9h à 17h
A votre service, pasteur John Ebbutt - 032 751 28 57
Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20
Consultez le site des paroisses Diesse, Nods, La Neuveville : www.lac-en-ciel.ch ou www.paref2520.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee
Sonntag 17. August
11 Uhr, Pavillon St. Petersinsel: Gottesdienst mit Taufen von Nino Fabian Kölliker, Brügg, und Etienne Leuenberger, Twannberg. Mit Katja Haussener und Willy Riechsteiner (Gitarren), Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi. Anschliessend Apéro. Schiff ab Biel 9.45, Tüscherz 10.00, Engelberg 10.05, Twann 10.15, Ligerz 10.25 Uhr.
Amtswochen
28. Juli bis 31. August: Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi (079 439 50 99).

Paroisse catholique de La Neuveville
Dimanche 17 aout
10h messe à l'église paroissiale/Fête patronale de la paroisse / Assomption de la Vierge Marie
Mardi à Mon Repos
10h30 tous les mardis matin
Jeudi à l'église paroissiale
Pas de messe le jeudi matin durant les mois de vacances reprise le 21 août
Vendredi à l'église paroissiale
1er vendredi du mois, pas de messe reprise en septembre
Pour tout renseignement concernant les inscriptions à la catéchèse
032 751 28 38 le mardi et jeudi matin de 10h à 12h (sauf vacances, vous pouvez laisser un message sur le répondeur)/ ou par mail :
laneuveville@cathberne.ch
Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville
www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles
Course de La Solidarité
Vendredi 15 août dès 17h00 Hall de sport de Prêles, infos sur www.ref-diesse.ch
Dimanche 17 août
10h00, culte à Nods, service de voiture (voir ci-dessous)
Catéchisme
Séance des parents pour les 10 et 11 Harmos, mardi 19 août, 19h30, Maison de paroisse de Diesse
Dimanche 24 août
10h00, culte à Diesse
Service de voiture
Pour vous rendre au culte: 9:35 Funi à Prêles / 9:40 Ecole Prêles / 9:45 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods, ajouter 9:50 au centre du village à Diesse; Si le culte a lieu à La Neuveville: 9:30 Funi à Prêles / 9:35 Ecole Prêles / 9:40 La Poste Lamboing; 9:45 au centre du village à Diesse
Contact
Président : M. Pierre-André Lautenschlager
032 315 24 40, lauten@bluewin.ch
Pasteur : Stéphane Rouèche,
032 315 27 37, stroueche@gmail.com

Paroisse de Nods
Dimanche 17 août
Nods, 10h. Culte avec Sainte Cène.
Officiant : Pasteur Maurice Devaux
Dimanche 24 août
Diesse, 10h. Culte.
Contacts
Du 04 août au 31 août :
Paroisse : 032 751 70 82
ou
Présidente de paroisse : Mme Mireille Sauser
Téléphone. 032 751 40 83, sauser.mireille@bluewin.ch

Eglise Evangelique de l'Abri, La Neuveville
Dimanche 17 août
10h00 Culte avec le pasteur Didier Suter
- Culte de l'enfance: 5ème à 8ème Harmos
- Explorateurs: 1ère à 4ème Harmos
- Garderie
Mardi
Forum des hommes de 6h25 à 7h00
Mercredi
Au café des dames 9h15 à 11h00
www.labri.ch – tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services religieux
Pas d'informations reçues

PAROISSE RÉFORMÉE DE NODS

CATÉCHISME

Vous avez reçu dans le courant de l'été le programme ainsi que les inscriptions pour la nouvelle année de catéchisme.

Si ce courrier ne vous est pas parvenu et que vous désirez participer aux rencontres de caté, nous vous remercions de prendre contact avec la catéchète professionnelle de la paroisse, Mme Anne Noverraz au 079 852 98 77.

Le conseil de paroisse

Pharmacie

Week-end et jours fériés
le 0842 24 24 24 vous renseigne
Pendant la semaine: 0844 843 842

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : **No 0900 900 024** (1.95 Fr. à partir du réseau fixe).

Dentiste

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.
0900 903 903 (Numéro payant Fr. 3.- min)

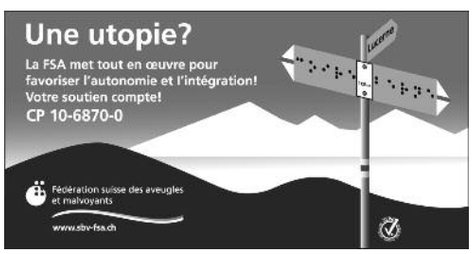

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE
Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.
Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD) DISTRICT DE LA NEUVEVILLE
Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7
District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)
Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30. Tél. 032 752 10 77**

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)
Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE
Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE
Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place de parc, est ouvert mardi et jeudi matin de 10 h à 12 h.
Adresse postale: case postale 213, 2520 La Neuveville.
Tél. 032 751 28 38 (répondeur).
Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch
Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE
Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE
Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END
Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

COURS DE SAUVETEURS *(permis de conduire)*
Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

BOULANGERIE DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME
Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch. Courriel : laneuveville@jurabernois.ch
Tél. 032 751 49 49

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON
Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE
Ouvertures exceptionnelles en raison de l'exposition du 150ème de la Fondation Home Montagu de La Neuveville: tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30, du 21 juin au 17 août 2014.
Du 6 juillet au 24 août 2014 : en parallèle de l'exposition permanente, venez découvrir la troisième vitrine temporaire qui aura pour thème "Les pompiers de La Neuveville".
www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch
Renseignements : Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

CHOEUR MOSAÏQUE - LA NEUVEVILLE
Répétitions à 20h à la maison de la paroisse réformée.
Les lundis 25 août; 8 septembre, 22 & vendredi 26 septembre.
Samedi 27 septembre participation à la rencontre régionale des Églises adventistes.

Tél 143
La Main Tendue